

Retraites : Fumée blanche au conclave ?

« Les syndicats ouverts à un compromis même sans revenir sur les 64 ans », titre *Les Echos* sur le même sujet, relayant les propos d'Yvan Ricordeau (CFDT) pour lequel il existe d'autres moyens de « revenir sur les 64 ans pour une partie des salariés ». Un changement de pied notable alors que la CFTC comme la CFE-CGC ont aussi semblé faire le deuil d'un retour en arrière sur les 64 ans. « Si aujourd'hui on nous dit 64 ans, ce n'est pas possible [...] alors à ce moment-là, on veut tout le reste, de façon à ce qu'un maximum de gens partent avant 64 ans », a expliqué la négociatrice de la CFTC, Pascale Coton. « On continuera à dire que la réforme n'est pas bonne », a assuré Christelle Thieffinne, de la CFE-CGC mais, « si on n'a rien sur l'âge on est capable d'y aller [à la signature, NDLR] ». La CFDT compte bien s'engouffrer dans la brèche ouverte par le Medef sur la pénibilité pour obtenir un maximum. De surcroît, les trois syndicats défendent en chœur l'idée d'abaisser l'âge d'annulation de la décote. Ce coup de pouce aux personnes ayant commencé à travailler tard ou ayant eu des carrières hachées coûterait 1,2 milliard d'euros à horizon 2030. Pas question pour le Medef d'accéder à cette demande car le coût serait « exponentiel » après 2030. Si syndicats et patronat pourraient s'accorder sur l'amélioration de la retraite des mères de famille ou encore l'implication des partenaires sociaux dans la gestion du système de retraites, ils continuent de s'affronter sur les moyens de remettre le système à l'équilibre. « Cela ne marchera que si le Medef joue le jeu de faire des efforts », a lancé Pascale Coton de la CFTC. (*Les Echos*, p.4)

« Entre le patronat et les syndicats, toujours pas de fumée blanche à l'horizon », titre *Le Figaro* pour lequel un échec renverrait chacun chez soi avec un goût amer, laissant le système à la dérive. « Ce n'est pas possible qu'on soit demain soir (jeudi soir, ndlr) dans le même état de discussions », confie Yvan Ricordeau (CFDT), pessimiste. Sinon, « cela veut dire que le terrain d'atterrissage de mardi prochain sera difficilement possible ». « Il y a des bougés sur l'âge », rétorque Diane Milleron-Deperrois, membre du comité exécutif du Medef, qui propose d'améliorer le niveau de pension des femmes et souhaite une meilleure prise en compte de l'usure professionnelle et un resserrement du dispositif des carrières longues « sur les carrières réellement précoces ». Ce n'est donc pas sur l'âge de départ à la retraite, un totem pour les uns et les autres, que les partenaires sociaux pourraient enfin tomber d'accord ; mais ils ont tout intérêt à acter des avancées sur certaines problématiques sociales. Sur le pilotage paritaire du régime de base, les carrières des femmes, voire les carrières longues, l'emploi des seniors ou la capitalisation, un alignement du patronat et des syndicats semble envisageable. (*Le Figaro*, p.6)

« Les pistes pour relever les pensions des mères de famille », titre *Les Echos* relevant que le Medef s'est montré prêt, dans un document transmis à la presse, à revoir le mode de calcul de la retraite des mères de famille avec un salaire annuel moyen qui ne serait plus calculé sur les 25 meilleures années de rémunération mais sur les 23 ou 24. « Cela améliorera mécaniquement leur niveau de pension », affirme-t-il. (*Les Echos*, p.4)